

Le Canada sera l'hôte d'une conférence sur la proposition de « ciels ouverts »

Le 24 septembre 1989, le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, s'est dit heureux que le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, ait approuvé la proposition d'ouverture des espaces aériens faite par le président Bush en mai dernier, et il a annoncé que le Canada a offert de tenir une conférence dont le but sera de négocier un accord de libre survol des territoires. Cette conférence devrait avoir lieu à Ottawa au début de l'année prochaine. Des invitations seront lancées aux ministres des Affaires étrangères de tous les autres pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. En communiquant l'offre du Canada, le Premier ministre a fait observer qu'il serait probablement décidé de tenir la conférence en deux étapes, la première au Canada, et la deuxième dans un pays du Pacte de Varsovie.

Le régime du libre survol ou des « ciels ouverts » permettrait aux pays membres des deux alliances militaires d'effectuer, sur bref préavis, des vols de surveillance de leurs territoires respectifs au moyen d'avions non armés. L'idée avait d'abord été proposée par le président américain Dwight Eisenhower à un sommet tenu avec la Grande-Bretagne, la France et l'URSS à Genève en juillet 1955. Elle avait été accueillie avec enthousiasme par les dirigeants français et britanniques, mais rejetée par le leader soviétique Khrouchtchev qui y voyait « un complot d'espionnage non déguisé ». Le Canada a travaillé à promouvoir l'idée au cours des années suivantes, mais le principe de l'ouverture des espaces aériens ne pouvait vaincre l'atmosphère de méfiance réciproque qui régnait alors entre l'Est et l'Ouest.

Le concept n'a été repris qu'au printemps de 1989, lorsque le président Bush a demandé à son état-major d'effectuer un examen global des politiques américaines de contrôle des armements et des initiatives possibles dans ce domaine. C'est au cours de consultations régulières sur le contrôle des armements que le Canada a appris que l'on envisageait le libre survol des territoires comme l'une de ces initiatives. L'idée d'un régime de « ciels ouverts » a été favorablement accueillie par les autorités canadiennes,

qui ont encouragé leurs homologues américains à envisager la proposition avec bienveillance. Le premier ministre Mulroney a fait part de l'intérêt du Canada à cet égard au président Bush à l'occasion d'une rencontre au début de mai, comme l'a fait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark lors d'une réunion avec son homologue, le secrétaire d'État James Baker.

Le 12 mai, dans une allocution devant les nouveaux diplômés de l'université A&M du Texas, le président Bush a proposé qu'un régime de libre survol soit établi en tant que mesure propre à renforcer la confiance. Le Canada a bien accueilli la proposition du Président et a promis son plein appui dans l'élaboration de ce régime.

Les représentants du Canada ont passé l'été à encourager discrètement leurs homologues d'Europe de l'Ouest et de l'Est à envisager cette proposition. Ces efforts du Canada et d'autres pays ont été récompensés le 21 septembre lorsque le ministre soviétique des Affaires étrangères Chevardnadze a fait savoir au secrétaire d'État Baker, au cours d'entretiens tenus à Jackson Hole, dans le Wyoming, que l'URSS participerait à une conférence internationale sur la question.

Le genre de régime envisagé ouvrirait les territoires des membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie à une surveillance aérienne effectuée par des aéronefs non

armés, du type non-combat, sous réserve seulement de l'application des règles de sécurité des vols civils qui sont acceptées au plan international. Le régime ne serait pas relié à un traité particulier, mais servirait plutôt de mesure générale de confiance entre l'Est et l'Ouest. Comme l'a affirmé le Premier ministre le 24 septembre : « l'intérêt de cette initiative réside dans sa simplicité. . . Elle fournira aux pays participants de meilleures assurances que les activités militaires de leurs voisins n'ont pas pour but de préparer une attaque surprise. »

L'intérêt de cette initiative réside dans sa simplicité

Un régime de « ciels ouverts » permettrait à des États — comme le Canada — qui ne possèdent pas de moyens d'observation par satellite d'exercer une capacité indépendante pour la surveillance d'activités susceptibles de causer des préoccupations. Les membres nord-américains de l'OTAN pourraient ainsi se montrer prêts à assumer une partie du fardeau de l'intrusion que subiraient les alliés européens aux termes d'un accord de réduction des forces conventionnelles en Europe. En outre, le président soviétique Gorbatchev aurait ainsi une occasion de réaffirmer, avec éclat, mais de façon cependant pratique, son engagement à l'égard de la « glasnost ». □

Consultations bilatérales sur le contrôle des armements et le désarmement de février à septembre 1989

Le Canada procède en ce domaine à des consultations annuelles et occasionnelles avec divers pays au niveau des hauts fonctionnaires. Voici une liste des consultations auxquelles le Canada a procédé de février à septembre 1989 :

DATE	PAYS	LIEU
6 et 7 avril 1989	URSS	Ottawa
6 juin 1989	Tchécoslovaquie	Prague
8 juin 1989	Pologne	Varsovie
12 juin 1989	France	Ottawa
20 juillet 1989	URSS	Ottawa
26 septembre 1989	Nouvelle-Zélande	Wellington